

Deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel



**Éducation et
formation tout au
long de la vie :
un pont vers
l'avenir**

Travail, Éducation et Avenir



Document de travail principal



**Séoul,
République de Corée
26 – 30 avril 1999**

REMERCIEMENTS

L'UNESCO souhaite exprimer sa reconnaissance aux experts suivants qui ont contribué à l'élaboration de ce document :

Munther W. Al-Masri (Jordanie), C.K. Basu (Inde), Andras Benedek (Hongrie), Suk-Min Chang (République de Corée), Chris Chinien (Canada), Ahmed Ferej (Kenya), María de Ibarrola (Mexique), B. Wanjala Kerre (Kenya), Kenneth King (Royaume-Uni), Nassim G. Mehedff (Brésil), Guang-Ping Meng (Chine), Arun K. Mishra (Inde), Marianne Nganunu (Botswana), Gerald F. Pillay (Singapour), W. Bonney Rust (Royaume-Uni) et Hermann Schmidt (Allemagne).

Bien que ce document s'inspire largement des contributions des experts susmentionnés, l'exploitation des informations et les points de vue exprimés de façon explicite ou implicite n'engagent que le Secrétariat de l'UNESCO.

MATIÈRES

TAB LE DES

Introduction

Les enjeux pour l'enseignement technique et professionnel : les nouvelles exigences du XXI^e siècle

3

Amélioration des systèmes assurant éducation et formation tout au long de la vie

5

Innovations en matière d'enseignement et de formation

7

L'enseignement technique et professionnel pour tous

9

Évolution du rôle de l'État et des autres parties prenantes

10

Renforcer la coopération internationale en matière d'enseignement technique et professionnel

11

INTRODUCTION

Le deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel vise à offrir aux Etats membres de l'UNESCO un cadre permettant de redéfinir la politique de l'enseignement technique et professionnel (ETP)¹ afin de faire face aux problèmes de l'emploi et autres défis socio-économiques à l'aube du XXI^e siècle. Cette redéfinition tiendrait compte des progrès technologiques et des phénomènes sociaux qui caractériseront vraisemblablement cette période et mobiliserait de nombreux secteurs de la société en tant que partenaires responsables intervenant dans la mise en œuvre de l'ETP.

Les participants au Congrès de Séoul devraient conclure leurs travaux par une série de recommandations indiquant dans quelle voie il convient d'engager l'ETP pour aider avec le plus de pertinence et d'efficacité les citoyens des pays développés et en développement à améliorer leur employabilité et à parfaire leur formation personnelle. Ces recommandations, destinées à bénéficier à l'ETP dans son ensemble, serviront aussi de base à la stratégie mondiale de l'UNESCO dans ce domaine.

Le Secrétariat de l'UNESCO a défini six thèmes pour guider les débats. Ces thèmes sont inspirés des questions considérées comme susceptibles d'avoir le plus de pertinence immédiate pour l'ETP dans les premières années du XXI^e siècle. Ils ont été choisis à l'issue de vastes consultations avec les responsables de l'ETP dans les Etats membres de l'UNESCO et auprès des organisations, institutions et spécialistes internationaux concernés. En outre, un thème spécial sera consacré à l'expérience de la République de Corée dans le domaine de l'ETP au cours des dernières décennies.

Le présent document, qui développe les six thèmes du Congrès, a pour objet de fournir la trame du débat. L'information qu'il renferme provient de la synthèse d'une série d'études sur les sujets relevant des six thèmes, rédigées par des experts appartenant à des institutions œuvrant dans le domaine de l'ETP, à l'administration, à l'université et au monde du travail. Bien qu'il aborde les principales questions auxquelles l'ETP sera probablement confronté dans les premières années du prochain siècle et les innovations qui seront peut-être nécessaires pour y répondre, ce document ne prétend pas épuiser le sujet. Son but est de présenter divers points de vue sur des questions concrètes à propos de l'ETP afin de susciter une réflexion et d'ouvrir des pistes de discussion.

¹ Dans le contexte du Congrès, l'expression "enseignement technique et professionnel" comprend aussi la formation professionnelle.

Les enjeux pour l'enseignement technique et professionnel : les nouvelles exigences du XXI^e siècle

*"Lorsque souffle le vent du changement,
certains construisent des murs, d'autres des moulins à vent"*
(proverbe chinois)

1. Le progrès fulgurant des sciences et des technologies auquel nous assistons a généré une révolution de la communication qui s'étend à toutes les régions du globe, donnant naissance à une société mondiale de l'information. En fait, les nouvelles technologies de l'information et de la communication bouleversent complètement la façon dont les gens vivent, apprennent, travaillent ou l'idée qu'ils ont de leur travail un peu partout dans le monde. Par ailleurs, les progrès dans d'autres domaines de la science et la technologie donnent à penser que la production alimentaire et les soins de santé vont être révolutionnés au cours des vingt à trente prochaines années. Pourtant, on a de plus en plus le sentiment que le mode de développement socio-économique actuel ne peut se perpétuer indéfiniment à cause de son effet nuisible sur l'environnement. Le passage à un modèle de développement qui fasse de la viabilité une exigence centrale apparaît dès lors comme un impératif du nouveau millénaire.
2. Les changements politiques qui ont suivi la fin de la "guerre froide" ont conduit à une libéralisation du commerce et à la libre circulation des personnes entre les pays. Cette tendance à la mondialisation, portée par le progrès technologique, a touché la population mondiale diversement et de manière inégale. Certains pays en ont rapidement tiré des avantages économiques, d'autres se sont trouvés confrontés à des problèmes sociaux graves. Dans les pays développés, le contenu du travail dans la plupart des secteurs d'activité a considérablement changé tandis que le travail et les perspectives d'emploi dans le secteur industriel ont globalement diminué. Beaucoup d'industries à faible ou moyenne intensité technologique ont été relocalisées dans les pays en développement pour profiter d'une main-d'œuvre bon marché. Les travailleurs qui ont de ce fait perdu leur emploi ne possèdent pas les qualifications nécessaires pour occuper les emplois créés dans les industries de services et à forte intensité technologique. Ainsi, tout en stimulant ces secteurs d'activité, la mondialisation a imposé un lourd fardeau social aux gouvernements des pays développés.
3. Dans nombre de pays en développement, notamment en Afrique, le progrès technologique et la mondialisation ont exacerbé les problèmes de chômage existants qui, dans une certaine mesure, étaient dus aux mauvaises performances de l'économie. Des industries inefficaces, à fort coefficient de main-d'œuvre, qui ne pouvaient concurrencer les multinationales, ont dû fermer. Elles n'avaient pas les moyens d'acquérir les nouvelles technologies et ne pouvaient donc pas se moderniser. Faute de trouver à s'employer dans le secteur formel de l'économie, les travailleurs se sont tournés vers le secteur informel pour subsister. Ce secteur est donc en plein essor et représente actuellement, dans certains pays, plus de 60 % des offres d'emploi dans les villes. L'exode des travailleurs qualifiés vers des pays offrant des salaires plus élevés est un autre phénomène qui a nui aux industries de certains pays en développement.
4. La conjonction de la mondialisation et des progrès technologiques a permis à des personnels techniques hautement qualifiés des pays en développement de proposer leurs services aux entreprises des pays développés. Les concepteurs de logiciels et les fournisseurs de services téléphoniques des pays en développement sont nettement moins chers que leurs homologues des pays développés, et ils sont de plus en plus nombreux à travailler pour des sociétés transnationales tout en restant chez eux.

- 4
5. Pour certains pays en transition, la mondialisation s'est manifestée par la prise de conscience de l'inefficacité de leurs industries et l'apparition d'une demande de compétences et de métiers nouveaux. L'obsolescence des connaissances, des compétences et des attitudes face au travail a favorisé le développement du chômage dans ces pays. Tandis que les gouvernements éprouvent des difficultés à payer les employés des entreprises de l'Etat, les premiers investissements des sociétés transnationales semblent prospérer, générant des emplois pour les jeunes des villes. C'est ce qui explique que l'on observe chez cette catégorie de la population une relative aisance et un certain degré de transformation sociale, alors que beaucoup de citoyens plus âgés et les ruraux en général souffrent de précarité économique et d'exclusion sociale.
 6. La brusque contraction économique des pays de l'Asie du Sud-Est est peut-être aussi un effet de la mondialisation. Malgré un développement industriel et social vertigineux au cours des trente à quarante dernières années, ces pays n'avaient pas réussi à mettre en place des politiques économiques reposant sur des bases solides. La mondialisation a certes aidé leurs nouvelles industries de transformation à être compétitives sur le marché international, mais elle a aussi mis en évidence les faiblesses de leurs bases économiques et a résulté en une crise financière qui a fait chuter la valeur de leurs monnaies. Cette crise est cependant considérée comme passagère et d'aucuns y voient un phénomène d'ajustement inévitable compte tenu de la croissance trop rapide des économies en question. Lors de leur passage d'une économie agraire à une économie fondée sur une industrie dynamique et compétitive sur le marché mondial, ces pays avaient beaucoup investi dans l'éducation de base. Ils avaient également consacré des ressources à l'ETP pour former une main-d'œuvre capable d'alimenter un secteur industriel en pleine croissance. Un réservoir de main-d'œuvre qualifiée, coûtant moins cher que dans les pays développés, a ainsi été constitué. Cette main-d'œuvre qualifiée, produit de politiques d'éducation très ciblées, devrait aider à surmonter les difficultés financières actuelles grâce à une productivité élevée dans la fabrication de produits de qualité destinés à l'exportation.
 7. La mondialisation a stimulé la croissance économique dans certains pays, mais elle a aussi renforcé l'exigence d'une plus grande compétitivité. Pour survivre dans ces conditions, les entreprises ont besoin de systèmes de production utilisant les nouvelles technologies pour accroître la productivité et la flexibilité, et de travailleurs possédant des qualifications actualisées et un plus grand esprit d'initiative. Ainsi, l'exigence d'une productivité accrue contribue à répandre les nouvelles technologies dans presque tous les secteurs de l'industrie, y compris les industries traditionnelles à fort coefficient de main-d'œuvre. Les progrès fulgurants de la technologie vouent les qualifications à une rapide obsolescence et requièrent un plus grand degré d'initiative et des recyclages plus fréquents. Dans ce contexte technologique évolutif, les travailleurs peuvent également être amenés à changer d'emploi plusieurs fois au cours de leur vie active.
 8. La nécessité de s'adapter et d'être compétitif dans un environnement qui ne cesse d'évoluer constitue donc le principal défi de l'économie mondialisée. Et, pour être compétitif au XXI^e siècle, il faut s'attacher à former une main-d'œuvre qui allie productivité et flexibilité. Tous les pays seront obligés de donner à leurs citoyens la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour survivre et améliorer leur qualité de vie car les exigences du marché du travail sont telles que ceux qui ne possèdent pas les qualifications voulues risquent d'être condamnés au chômage. Or, nombreux sont ceux qui, au sortir de l'école, ont peu de chances d'obtenir un emploi formel et qui ont d'autant plus besoin de ces compétences vitales. L'inadéquation entre les qualifications et les offres d'emploi dans le secteur formel est devenue monnaie courante dans la plupart des pays, qu'ils soient développés ou en développement. De plus en plus, on se rend compte qu'il faut avoir un profil répondant à plusieurs emplois, y compris pour une activité indépendante. Beaucoup devront peut-être exercer simultanément deux métiers au moins pour prétendre à une qualité de vie raisonnable.

9. L'ETP est la composante de l'éducation la plus directement concernée par l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires aux travailleurs de la plupart des industries de transformation et de services. L'ETP ne crée peut-être pas d'emplois, mais il peut inculquer les compétences nécessaires pour avoir de meilleures perspectives d'emploi, qu'il s'agisse de travail indépendant ou salarié, de réemploi ou même d'activité dans le secteur informel. L'ETP doit renforcer l'acquisition de connaissances fondamentales pour permettre aux élèves de s'adapter plus facilement à l'évolution des exigences du marché du travail. Il doit également les aider à développer les compétences leur permettant de pousser plus loin leurs études. Les emplois émergents à haute technologie exigent souvent des chercheurs d'emploi qu'ils possèdent des compétences immédiatement exploitables, des connaissances interdisciplinaires, une meilleure maîtrise de l'art de la communication et des relations interpersonnelles et la capacité de travailler en équipe. La motivation, la créativité, la faculté de s'adapter, l'engagement, l'attention au détail et le sens des responsabilités sont des qualités essentielles pour réussir et doivent bénéficier d'un rang de priorité égal à celui accordé aux compétences fonctionnelles dans le cadre de l'ETP. La formation initiale doit également inculquer des connaissances fondamentales permettant de se recycler en cours de carrière pour changer de secteur d'activité ou de profession.
10. Au cours des dernières décennies, l'évolution des tendances socio-économiques a fait que l'on est passé d'un ETP "induit par l'offre" à un ETP "induit par la demande". Le nouveau contexte économique mondial exige à son tour une réorientation de l'ETP destinée à mieux adapter ce type d'enseignement aux besoins des élèves, des travailleurs et des employeurs. L'ETP doit non seulement dispenser une formation pour le monde du travail, mais aussi préparer une nouvelle génération au travail dans le cadre d'un processus d'apprentissage tout au long de la vie. La formation doit intégrer des considérations d'ordre environnemental, y compris l'utilisation judicieuse des ressources naturelles et la nécessité d'un développement durable. Les parties prenantes dans l'ETP sont dès lors confrontées à une question fondamentale :

La nécessité d'un modèle de développement durable implique-t-elle que l'ETP doit désormais être "induit par les besoins du développement" ?

Amélioration des systèmes assurant éducation et formation tout au long de la vie

11. En cette période caractérisée par les progrès rapides de la technologie, la mondialisation, l'incertitude économique et l'amenuisement des ressources, toutes les parties prenantes doivent impérativement conjuguer leurs efforts pour définir une législation et des politiques, établir des structures institutionnelles et repenser les programmes d'études pour faire en sorte que l'ETP apporte une réponse adéquate aux divers besoins de tous les membres de la société désireux d'entrer dans le monde du travail ou de le réintégrer. Des systèmes d'enseignement et de formation coordonnés associant les écoles, le secteur informel et les entreprises doivent être mis en place pour assurer un accès souple à l'ETP. Les participants à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, organisée par l'UNESCO en octobre 1998, ont souligné, dans la Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle, la nécessité d'une articulation efficace entre l'ETP, l'enseignement supérieur et le monde du travail.
12. Certains pays ont commencé à restructurer leurs systèmes d'ETP pour former le diplômé de l'ETP du XXI^e siècle tel qu'ils le conçoivent. D'une manière générale, on distingue actuellement trois modèles d'ETP :
- (i) enseignement général (9 à 12 années d'études) suivi d'une formation et d'un recyclage en entreprise;
 - (ii) enseignement général suivi d'un ETP dans le cadre d'un établissement (système mixte), et
 - (iii) enseignement général à vocation professionnelle, c'est-à-dire un système comportant une initiation à diverses compétences professionnelles qui visent non pas à préparer à entrer directement dans la vie

active mais à confronter à diverses expériences pratiques et savoir-faire utiles dans la vie quotidienne. Toutefois, beaucoup de pays continuent à se demander

si l'enseignement général doit être principalement axé sur l'acquisition de compétences générales de base ou s'il doit inclure aussi des compétences spécialisées à orientation professionnelle.

13. Apprendre à entreprendre doit être un objectif essentiel de la formation de tous les travailleurs, qu'ils envisagent de s'établir à leur compte ou d'être salariés. En développant l'esprit d'entreprise, on développe la motivation, la créativité et la capacité d'innover. En outre, les diplômés de l'ETP qui ont reçu une telle formation sont censés être capables de générer des emplois en créant des entreprises.
14. Etant donné que la plupart des diplômés de l'ETP s'attendent à recevoir une formation plus poussée sur leur lieu de travail ou dans un établissement public ou privé, les programmes d'études doivent être conçus et administrés de façon à offrir des formules souples d'entrée et de sortie tout au long de la vie. Les diplômés de l'ETP qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences en se recyclant doivent pouvoir le faire à tout moment de leur vie. Des propositions allant dans ce sens ont été faites, parmi lesquelles figurent la conception de cours sous forme modulaire, l'institution d'une évaluation basée sur la compétence, le recours à un apprentissage réglé sur le rythme de chacun et adapté à ses besoins et la reconnaissance de l'expérience, des connaissances et des compétences déjà acquises. Les participants à la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, organisée par l'UNESCO, concluent la déclaration adoptée à cette occasion par un engagement à constituer des alliances plus larges afin de mobiliser et mettre en commun leurs ressources pour faire de l'éducation des adultes une joie, un moyen, un droit et une responsabilité partagée.
15. Compte tenu des mutations constantes du monde du travail, le conseil et l'orientation pédagogiques et professionnels sont indispensables et doivent faire partie intégrante de tout programme d'ETP car ils contribuent à accroître la pertinence et l'efficacité de la formation. Le conseil est nécessaire pour comprendre et apprécier les talents des élèves et pour aider ceux-ci à explorer différentes possibilités de carrière. Le conseil est également un élément important dont il faut tenir compte lors de l'élaboration des plans de formation théorique et pratique, notamment en vue d'aider les élèves à établir de bonnes relations avec les autres et à réussir leur insertion dans la société et sur le marché du travail. L'intégration de matières professionnelles dans l'enseignement général doit être accompagnée d'une orientation qui incite à adopter une attitude positive à l'égard du travail. L'orientation et le conseil doivent présenter le déroulement d'une carrière comme un processus systématique au cours duquel l'individu développe sa connaissance du métier, son employabilité et sa maturité. Il s'agit de surveiller les besoins du marché du travail et d'aider ceux qui sont doués comme ceux qui ne le sont pas à développer les plans de carrière qui leur conviennent le mieux. Malheureusement, la plupart des enseignants et des formateurs ne sont pas suffisamment compétents pour offrir ce type de conseil et d'orientation. Dans les établissements où elle existe, cette prestation est limitée à l'école et ne prend pas en charge les besoins des parents et des chômeurs, jeunes et adultes.
16. L'amélioration des systèmes d'ETP représente un défi particulièrement grand pour les pays en développement. Le coût d'acquisition de matériels et d'outils nouveaux, et de recyclage du personnel enseignant est souvent prohibitif. Les employeurs éventuels sont donc appelés à prendre une part de plus en plus décisive dans la planification et l'exécution de programmes d'ETP, la fourniture de moyens de formation aux élèves et aux enseignants et l'établissement de projections claires concernant l'évolution des besoins du marché du travail. Il est donc évident, dans ce climat socio-économique très changeant, que le développement durable à la fois des entreprises et de la communauté dépendra de la volonté que manifesteront toutes les parties prenantes de mieux assumer leurs responsabilités sociales en s'impliquant étroitement dans la planification et la mise en œuvre de systèmes d'ETP.

Innovations en matière d'enseignement et de formation

17. Etant donné que le marché du travail a besoin de compétences de plus en plus sophistiquées, une solide éducation de base doit être la condition préalable de toute entreprise d'ETP. Elle comprendrait l'acquisition de compétences plus complexes à l'école telles que la capacité de comprendre et de communiquer à l'aide d'illustrations techniques, de manuels, de matériels modulaires et d'ordinateurs. Les fondements de la technologie doivent être considérés comme un élément culturel nouveau indispensable pour satisfaire les besoins humains, y compris en ce qui concerne l'environnement.
18. La diversité des qualifications que doit posséder un diplômé de l'ETP au XXI^e siècle montre que la formation nécessaire à leur acquisition est en passe de devenir un processus plus complexe. Les enseignants et formateurs doivent constamment se perfectionner tout au long de leur carrière. Le personnel enseignant a souvent des lacunes dans ses connaissances théoriques ou pratiques. Une formation en cours d'emploi l'aiderait dans ce type de cas à perfectionner ses connaissances et ses compétences et à suivre l'évolution rapide des technologies. Une approche multidimensionnelle, utilisant une formation modulaire et en cours d'emploi complétée par une remise à niveau pendant les vacances, paraît à cet égard efficace. Une interaction constante avec la communauté aiderait également les enseignants à mettre à jour leurs connaissances technologiques et entrepreneuriales et à améliorer leur capacité de fournir conseil et orientation. La multiplicité des compétences exigées des enseignants amène à poser les questions suivantes :

Faut-il assouplir les conditions d'accès à une carrière dans l'enseignement technique et professionnel ?

Faut-il reconnaître que l'expérience professionnelle peut remplacer les études ?

Comment faire pour attirer des professionnels expérimentés du monde du travail vers l'enseignement et la formation techniques et professionnels ?

19. L'ETP peut contribuer à former une nouvelle génération qui aura un comportement responsable à l'égard de l'environnement. Les questions relatives à l'environnement telles que l'épuisement des ressources naturelles, la contamination par les métaux lourds, la déforestation, l'érosion du sol et la pollution de l'air et de l'eau occupent une place centrale dans les programmes d'ETP et peuvent être utilisées pour développer la conscience, le savoir-faire et les modes de comportement nécessaires. L'enseignement de compétences pratiques doit insister sur le recours à des techniques respectueuses de l'environnement. De fait, l'environnement, notamment la conservation et la gestion des ressources naturelles au niveau local, est un grand pourvoyeur potentiel d'emplois pour les diplômés qualifiés de l'ETP.
20. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en train de révolutionner l'enseignement en abolissant les distances et en mettant à la portée de tous les connaissances inscrites au programme d'études et l'information relative à l'orientation professionnelle. L'apprentissage fondé sur les moyens technologiques est appelé à jouer un rôle déterminant dans l'avènement d'une culture de l'apprentissage tout au long de la vie ; il émancipe l'apprenant en lui ouvrant plusieurs voies d'accès à l'enseignement et à la formation. Ce mode d'apprentissage suscite de plus en plus d'intérêt dans le monde car il promet à la fois de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage et d'être économique à terme car relativement affranchi des contraintes de temps et de lieu. Ainsi, l'Internet est de plus en plus utilisé pour fournir des services éducatifs au-delà des frontières géographiques. Grâce à lui, les étudiants et les enseignants, notamment des pays en développement, peuvent avoir accès aux meilleures normes et pratiques. L'apprentissage fondé sur les moyens technologiques peut aussi contribuer à améliorer la politique des établissements en matière d'accès et d'équité. Enfin, les technologies de l'information permettent à l'ETP de jouer un rôle catalyseur dans la pénétration des nouvelles technologies dans les régions sous-développées du monde. Une question subsiste :

Comment inculquer les compétences pratiques, qui font partie intégrante de l'ETP, dans le cadre de programmes d'éducation à distance ?

21. Malgré ces perspectives très prometteuses, l'apprentissage fondé sur les moyens technologiques ne parvient pas à se répandre à cause du coût initial élevé du matériel et du logiciel, de l'absence de stratégies appropriées d'intégration de la technologie dans les programmes d'études et des connaissances lacunaires des enseignants. Les organismes bilatéraux et multilatéraux de coopération pour le développement ont donc un rôle décisif à jouer en contribuant à combler l'écart en matière de technologie de l'information qui ne cesse de se creuser entre les pays développés et les pays en développement.
22. L'innovation dans l'ETP comme un moyen de répondre aux nouveaux défis et aux nouvelles exigences du XXI^e siècle requiert l'esprit d'entreprise, indispensable que l'on soit salarié ou indépendant. L'esprit d'entreprise est l'une des compétences essentielles que l'on doit inculquer tout au long du processus d'enseignement général et d'ETP. C'est un outil vital pour stimuler la créativité et l'innovation dans tous les domaines de travail. Les petites entreprises créées par des entrepreneurs sont appelées à générer un maximum d'emplois dans l'économie moderne et à jouer un rôle de plus en plus vital dans le développement économique. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, le travail indépendant, autrefois très rare, a désormais acquis droit de cité et jouera probablement un rôle de plus en plus important à l'avenir. La formation des entrepreneurs est donc essentielle, surtout si l'on considère certaines projections selon lesquelles 50 % des diplômés des programmes actuels d'enseignement et de formation ont peu de chances d'obtenir un emploi salarié. Dans les pays en développement comme dans les pays en transition, c'est le travail indépendant qui offre le plus de chances d'indépendance économique pour la plupart des jeunes. Les pourvoyeurs d'ETP et leurs partenaires sociaux doivent s'efforcer de formuler ensemble des politiques visant à inscrire l'entrepreneuriat dans tous les programmes éducatifs afin d'accroître l'aptitude des diplômés à exercer une activité indépendante.
23. L'innovation dans l'ETP nécessite de reconsidérer les méthodes actuelles d'évaluation des acquisitions et de reconnaissance de l'expérience professionnelle. L'évolution des qualifications requises sur le lieu de travail exige un réexamen des méthodes traditionnelles d'évaluation des résultats. Des systèmes de vérification, d'homologation et de reconnaissance des compétences sont nécessaires pour indiquer les normes à atteindre et les compétences acquises. Ce système de reconnaissance renseigne sur la productivité des travailleurs qualifiés et favorise leur mobilité professionnelle. Les normes de qualification peuvent également servir de points de repère pour l'élaboration de programmes d'études, l'évaluation des résultats et le classement des emplois. Dans certains pays, des organismes nationaux ont été créés pour définir à la fois les normes et les conditions de reconnaissance. L'idée que l'expérience professionnelle peut remplacer un diplôme est une innovation qui gagne du terrain. Il apparaît donc clairement que les pourvoyeurs d'ETP doivent collaborer avec leurs partenaires sociaux pour définir des stratégies d'évaluation normalisées qui facilitent la transportabilité des compétences.
24. Les tendances enregistrées en matière de production à la fin des années 80 et tout au long des années 90 montrent bien que la participation des employeurs à la formation de la main-d'œuvre qu'ils emploieront plus tard est un impératif. Les gouvernements, notamment des pays en développement, ne sont en mesure ni de réagir assez vite à l'évolution rapide des qualifications requises ni de supporter le coût total de l'actualisation des compétences. Les employeurs ont donc intérêt à développer diverses formes de liens avec les établissements locaux d'ETP, comportant des engagements financiers envers les institutions et les élèves. Ils en tireraient de nombreux avantages : les élèves ainsi formés posséderaient les compétences les plus adaptées aux toutes dernières méthodes de production ; ils seraient immédiatement opérationnels ; et ils seraient familiarisés avec la culture du milieu du travail.

25. Outre qu'il doit préparer à l'entrée dans la vie active durant les premières années du XXI^e siècle, l'ETP sera appelé à jouer un rôle d'instrument de cohésion sociale. Il doit aider à lutter contre la marginalisation croissante de jeunes et d'adultes dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement. La sous-représentation des femmes dans l'ETP est particulièrement préoccupante. Il arrive que les traditions religieuses, les structures sociales, les pratiques culturelles et les systèmes de valeurs assignent un rang inférieur à la femme dans beaucoup de secteurs de la société et restreignent les possibilités qu'elle a de participer efficacement aux activités socio-économiques. Cependant, les conceptions traditionnelles du rôle que la femme est censée jouer dans la vie active sont remises en cause et l'ETP devra répondre par des programmes d'apprentissage qui, dans la forme et dans le contenu, intègrent les deux sexes, et par un personnel enseignant compétent et sensible à ces questions. Afin de promouvoir l'égalité d'accès à l'ETP pour les femmes et les filles, il faut proposer des modalités plus efficaces d'orientation pédagogique et professionnelle, ainsi que des matériels de conseil et d'orientation qui tiennent compte des considérations de genre et soient soigneusement conçus pour présenter sous forme attrayante diverses informations sur des domaines nouveaux ou traditionnellement dominés par les hommes. Des mesures analogues sont nécessaires pour attirer les hommes dans des formations et des carrières où les femmes prédominaient jusque-là. Certains pays ont tenté de surmonter le déséquilibre entre les sexes dans le nombre de diplômés de l'ETP en créant des écoles professionnelles spécialement réservées aux filles. Pour beaucoup de pays, cependant, la question demeure la suivante :

Quels sont les moyens les plus efficaces d'atteindre le but ultime de parité des sexes et d'assurer l'égalité d'accès pour tous sans créer une nouvelle ségrégation ?

26. Les personnes souffrant de handicaps éprouvent souvent des difficultés à accéder à l'ETP. Les obstacles tiennent, dans bien des cas, à la situation économique du pays. La récession et le taux de chômage élevé constituent d'importantes entraves. Il existe aussi des obstacles dans le système éducatif lui-même, notamment l'absence d'un bon enseignement de base et l'incapacité fréquente des centres de formation spéciale traditionnels de répondre aux besoins du monde du travail. La sous-estimation par les éducateurs et le personnel d'orientation professionnelle de la capacité des personnes souffrant de handicaps d'occuper un emploi rémunéré compétitif ajoute à ces difficultés. Malgré tout, une attention croissante est portée à ces besoins particuliers dans la plupart des pays. On reconnaît désormais que ces personnes ont encore plus besoin d'une formation structurée et ciblée pour l'emploi. L'ETP devrait élaborer des programmes et des stratégies d'enseignement/apprentissage qui soient conçus de manière à ce que tous les apprenants, y compris ceux qui souffrent de handicaps, puissent y participer et en tirer profit. Les apprenants potentiels doivent pouvoir élargir leurs aspirations et leurs acquisitions dans le contexte économique et social qui est le leur. Ces dispositifs nécessiteront peut-être des relations de travail étroites entre l'intéressé, la famille et les institutions communautaires.

27. Pour relever les défis du XXI^e siècle, l'ETP doit offrir des possibilités adéquates d'acquérir des compétences aux groupes marginalisés, c'est-à-dire les jeunes non scolarisés, les retraités, les migrants et leurs enfants ainsi que les soldats démobilisés. Dans beaucoup de pays en développement, la majorité de la population, employée dans le secteur informel, vit et travaille dans des conditions déplorables. Il faut donc offrir à cette catégorie de population, aux jeunes non scolarisés et aux chômeurs davantage de possibilités d'ETP selon des formules souples. La question qui se pose alors est de savoir si

les programmes ordinaires d'ETP sont suffisamment vastes et intégrateurs pour satisfaire les besoins de tous les apprenants, y compris les groupes jusque-là marginalisés.

Evolution du rôle de l'État et des autres parties prenantes

28. Dans une économie de marché moderne, la conception de la politique, la législation et la fourniture de services d'ETP doivent être l'œuvre d'un système multiforme qui relève conjointement de l'État, des employeurs et de la société. A l'heure actuelle, le secteur public demeure le principal pourvoyeur d'ETP formel dans la plupart des pays, malgré une tendance croissante à la décentralisation et à la coopération avec le secteur privé. L'État est tenu d'accorder à l'ETP une priorité en rapport avec son importance stratégique et de définir et de mettre en place le cadre législatif nécessaire.
29. Le rôle et les responsabilités incombant à l'État dans la formation de la main-d'œuvre technique et la mise en œuvre d'un plan national d'action pour le développement de l'ETP varient d'un pays à l'autre. Dans certains pays, en plein essor industriel et technologique, la formation des personnels techniques relève de conseils de formation professionnelle. L'État et les entreprises du secteur privé sont représentés à égalité dans ces conseils qui prennent en compte à la fois les besoins de formation à court terme et la nécessité d'un recyclage et d'un perfectionnement continus. D'autres pays ont franchi un pas supplémentaire en regroupant sous la même instance de délivrance des diplômes les systèmes d'enseignement général et professionnel.
30. La diversification des pourvoyeurs d'ETP exige un changement radical de la conception du rôle dévolu à ce type d'enseignement. Pour créer des partenariats cohérents, où les conflits sont en pratique réduits au minimum, l'État doit impérativement établir un plan d'action national coordonné pour le développement de l'ETP. Un cadre législatif cohérent est nécessaire pour la définition et l'application d'une politique et d'orientations stratégiques. Il faut exploiter le potentiel des partenaires privés pour renforcer l'ETP. Cet enseignement doit être perçu comme un investissement et les institutions publiques doivent jouir d'une plus grande autonomie afin que la concurrence soit plus grande et la réponse aux besoins de développement plus rapide. La diversification des pourvoyeurs d'ETP exige aussi la mise en place de mécanismes de coordination pour assurer une organisation efficace. Enfin et surtout, la diversification des pourvoyeurs d'ETP implique une diversification des sources de financement.
31. Le succès d'un plan général d'action pour le développement de l'ETP dépend grandement du financement de cet enseignement, qui inclut le partage des coûts et la production de ressources par les institutions d'ETP. Il est généralement admis que l'ETP figure parmi les programmes éducatifs les plus coûteux et les modalités de financement varient considérablement d'un pays à l'autre. Le financement est généralement assuré par les budgets nationaux, un apport des employeurs, un autre des apprenants, des contributions volontaires, la mobilisation de fonds grâce à des activités génératrices de recettes ainsi que d'autres sources.
32. L'État continue d'être sommé de réévaluer les modèles de financement de l'ETP. Cependant, à mesure que les entreprises privées parviennent à maturité, une part de responsabilité en ce qui concerne l'ETP devra être assumée par les employeurs. Certains employeurs assurent actuellement une formation en entreprise ou en cours d'emploi, formule qui présente l'avantage de permettre aux bénéficiaires d'être confrontés aux réalités du monde du travail. Mais la formation est souvent centrée sur l'acquisition de compétences intéressant immédiatement l'établissement d'accueil et ne s'inscrit pas dans la perspective à long terme d'un développement durable des intéressés leur donnant la possibilité de se recycler.
33. De son côté, l'État devrait offrir un climat propice à une coexistence qui soit aussi bénéfique pour les pourvoyeurs d'ETP que pour les autres partenaires. A cet égard, une question cruciale se pose :

Quelles mesures incitatives l'État devrait-il proposer aux employeurs des secteurs public et privé pour les encourager à prendre part aux efforts d'amélioration et de renforcement de l'ETP ?

Renforcer la coopération internationale en matière d'ETP

34. La capacité de l'ETP de relever les défis de la mondialisation et du progrès technologique dépendra pour beaucoup de l'existence d'une vision claire, d'une direction ferme et de programmes d'action ciblés. Il ne fait pas de doute non plus que la constitution de partenariats solides entre toutes les parties prenantes de l'ETP, sous la coordination efficace de l'État, sera essentielle au succès de cet effort.
35. Les organismes internationaux et bilatéraux de coopération pour le développement ont beaucoup contribué à financer l'ETP et à fournir aux pays en développement des orientations générales dans ce domaine. Les banques de développement et les organismes bilatéraux ont beaucoup investi dans les activités d'ETP de ces pays. Toutefois, les modèles promus par les organismes donateurs n'étaient pas toujours adaptés au contexte local. Souvent les projets exécutés ne comportaient guère de transfert de technologie, impliquaient des dépenses récurrentes élevées et étaient constamment tributaires de la bonne volonté du donateur. Une fois la manne tarie, les projets ne tardent pas en général à périr ou languissent en perdant de leur efficacité et de leur efficacité. En outre, le manque de coordination entre les politiques des donateurs s'est parfois traduit par une inutile concurrence et un gaspillage d'efforts dans les pays bénéficiaires.
36. Vu le peu de succès qu'ont eu dans le passé les efforts de coopération pour le développement dans le domaine de l'ETP, une nouvelle stratégie mondiale se révèle indispensable pour faire face aux défis socio-économiques du prochain siècle. Dans le cadre de cette stratégie mondiale, l'UNESCO est bien placée pour jouer un rôle actif en raison de son avantage comparatif dans le domaine de l'éducation, de ses liens avec les ministères de l'éducation dans les Etats membres et de ses relations avec des organisations non gouvernementales s'occupant d'éducation et des associations d'enseignants.
37. L'UNESCO, qui est l'institution des Nations Unies la plus anciennement engagée dans la coopération pour le développement de l'éducation, s'est attachée à promouvoir l'ETP au niveau international au cours des dernières décennies. En 1987, elle a tenu à Berlin le premier Congrès international sur le développement et l'amélioration de l'enseignement technique et professionnel, qui a débouché en 1989 sur l'adoption d'une Convention sur l'enseignement technique et professionnel. Cette Convention définit des notions et des principes directeurs permettant aux Etats membres d'améliorer et de développer leurs systèmes d'ETP.
38. Sur la base des débats qui se sont déroulés à la 29^e session de la Conférence générale, l'UNESCO lancera, à compter de l'an 2000, un nouveau programme d'ETP destiné à faire face aux défis d'une plus grande ampleur qui se profilent. Ce Congrès est donc organisé par l'UNESCO et le gouvernement de la République de Corée afin d'offrir à toutes les parties prenantes de l'ETP un cadre permettant d'élaborer une stratégie pour ce programme.
39. Le Congrès de Séoul fournit aux différentes parties prenantes l'occasion de parvenir à un certain consensus sur le rôle que chacun doit assumer dans le développement de l'ETP au cours des vingt prochaines années environ. Le rôle de l'Etat, des institutions d'ETP, des employeurs, de la communauté, du secteur privé, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, des organismes de financement et des organismes bilatéraux de coopération pour le développement peut être clairement défini. Une stratégie d'action concertée et coordonnée de tous ces partenaires pourrait être élaborée pour obtenir des résultats synergiques des ressources et des efforts investis. Le Congrès doit explorer et définir les rôles complémentaires des diverses parties prenantes et identifier les stratégies permettant d'accroître leur participation à l'ETP, en tenant compte des différences entre les parties prenantes, les branches d'activité et les degrés de développement du secteur privé dans les différents

pays. Le principal résultat du Congrès sera constitué d'une série de recommandations qui tiennent compte du rôle que les différentes parties prenantes sont censées jouer dans le développement de l'ETP afin de relever les défis du XXI^e siècle.

40. Cette série de recommandations servira également de base au nouveau programme d'ETP de l'UNESCO, qui doit être lancé en l'an 2000. Celui-ci sera mis en œuvre en étroite collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) et d'autres partenaires ainsi que les gouvernements des 186 Etats membres de l'UNESCO. Il sera conçu de façon à répondre aux besoins des Etats membres de l'Organisation lors de la prochaine décennie, afin de les aider à jeter des ponts vers un avenir plus prospère grâce à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.





Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser auprès de la
Section de l'enseignement technique et professionnel (ED/SVE/TVE)

UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France

Téléphone : (33-1) 45 68 08 31

Télécopie : (33-1) 45 68 56 30

Courrier électronique : tve.section@unesco.org

Site internet : <http://www.unesco.org/education/>



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture